



Doublon de marchandises suite à un retour, puis je la conserver..

Par **MELA74**, le **15/03/2010** à **21:50**

Bonjour,

Au mois d'octobre, j'ai acheté un canapé 3+1place (relax) via internet, après réception de celui ci un des relax ne fonctionnait pas alors nous avons contacter le commerçant qui nous à renvoyer de nouveaux un 3+1 place.

Depuis je leur ai envoyé plusieurs messages et téléphoné à plusieurs reprises pour qu'il recupere le modèle défectueux mais ils sont toujours chez moi.

J'aimerais savoir s'ils ne les récupèrent pas au bout de combien de temps je peux les conserver ?

Sinon est ce que je peux reclamer un prix pour conservé le 1 place supplémentaire?

Merci pour vos réponses...